

Séance extraordinaire du 3 février 2020

Le comité exécutif de la Ville de Lévis siège en séance extraordinaire le lundi trois février deux mille vingt à dix-sept heures trente-six, à la salle exécutive Norbert-Brousseau de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Lévis.

Sont présents: les membres du comité exécutif Serge Côté, Clément Genest et Janet Jones, formant quorum sous la présidence du vice-président Guy Dumoulin.

Sont absents : le membre du comité exécutif Brigitte Duchesneau et le maire.

Assistent à la séance : Simon Rousseau, directeur général (partiellement), Gaétan Drouin, directeur général adjoint – services de proximité, Félix Masson, attaché politique du Bureau de la mairie, et Marlyne Turgeon, secrétaire.

---

#### **CE-2020-01-08**

##### **Adoption de l'ordre du jour**

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du comité exécutif du 3 février 2020.

---

#### **CE-2020-01-09**

##### **Ajustement à la structure et lettre d'entente à intervenir**

[Document d'aide à la décision GCH-2020-014](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'autoriser les mouvements de main-d'œuvre à la Direction des infrastructures, tels qu'ils sont précisés en annexe à la fiche de prise de décision GCH-2020-014, et d'autoriser le maire et la greffière à signer la lettre d'entente à intervenir entre les parties.

---

**CE-2020-01-10**

**Levée de la séance**

La séance est levée à 17 h 58.

---

Guy Dumoulin, vice-président  
du comité exécutif

---

Marlyne Turgeon, secrétaire  
du comité exécutif

---